

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension de Notre-Seigneur, 3 mars 2014.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, tenue lundi le 3 mars 2014 à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre-Communautaire, sous la présidence de M. Jean Tremblay, maire suppléant.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M^{me} Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;
M^{me} Lise Blackburn, conseillère au district no 4;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Est absent :

M. Louis Ouellet, maire

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue et prière;
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 3 février 2014 et des séances spéciales du 10 février 2014 et du 17 février 2014;
- 4.0 Approbation des comptes pour la période du 1^{er} au 28 février 2014;
- 5.0 Lecture de la correspondance;
- 6.0 Rapport des comités;
- 7.0 Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement pour le Règlement d'emprunt n°2014-408;
- 8.0 Octroi d'un contrat aux Jardins Scullion – Ornement floral des jardinières de la 1^{ière} Rue;
- 9.0 Autorisation de signataires – Protocole d'entente entre le conseil de la Fabrique et la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur;
- 10.0 Autorisation de signataires – Signatures de la Convention collective de travail des employés municipaux affiliés à la Centrale syndicale CSD;
- 11.0 Demande de dérogation mineure de M. Laval Tremblay en regard de la propriété situé au 1521, Rang 5 ouest, chemin # 15;
- 12.0 Programme de branchement internet dans les zones non-desservis;
- 13.0 Reddition de comptes 2013 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

- 14.0 Approbation de la liste des arriérés de taxes;
- 15.0 Transmission de la liste des arriérés de taxes;
- 16.0 Vente pour taxes – Représentation de la municipalité;
- 17.0 Rapport mensuel du maire suppléant;
- 18.0 Affaires nouvelles :
 - 18.01
 - 18.02
 - 18.03
- 19.0 Période de questions des citoyens;
- 20.0 Levée de la séance ordinaire.

Mot de
bienvenue et
prière

MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, récite la prière d'usage et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

Lecture et
adoption de
l'ordre du jour

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire suppléant demande son adoption.

R. 2014-053

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Il est également convenu de laisser ouvert l'item "Affaires nouvelles".

Adoptée

Approbation
des minutes de
la séance
ordinaire du
3 février 2014
et des séances
spéciales du
10 février 2014
et du 17 février
2014

APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2014 ET DES SÉANCES SPÉCIALES DU 10 FÉVRIER 2014 ET DU 17 FÉVRIER 2014

R.2014-054

APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2014 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 10 FÉVRIER 2014 ET DU 17 FÉVRIER 2014

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

Que les minutes de la séance ordinaire du 3 février 2014 et des séances spéciales du 10 février 2014 et du 17 février 2014 soient adoptées telles que rédigées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

Approbation
des comptes
pour la
période du
1^{er} au
28 février
2014

APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 28 FÉVRIER 2014

R. 2014-055

APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 28 FÉVRIER 2014

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} février au 28 février 2014 au montant de 102 191.84 \$

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1^{er} février au 28 février 2014 au montant de 206 111.37 \$

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 102 191.84 \$

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2014-055.

Signé, ce 3 mars 2014.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Lecture de la
correspondance

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- 1.0 Reçu le 10 février 2014 de Mme Diane Bouchard, directrice générale, Association forestière Saguenay-Lac-St-Jean, la planification des rencontres prévues pour le personnel de l'Association forestière qui aura lieu les 11 et 12 février à l'École Garnier afin de sensibiliser les jeunes de la maternelle à la sixième année à l'importance de la forêt.
- 2.0 Reçu le 17 février 2014 de Mme Claudette Maltais du Mouvement des Femmes Chrétiennes, une lettre de remerciement pour notre contribution financière.

- 3.0 Reçu le 20 février 2014 de M. Donald Aubin, Médecin de l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le rapport du directeur de santé publique 2014, « *Adopter un mode de vie physiquement actif: Créer des environnements favorables au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'année 2014* ».
- 4.0 Reçu le 23 février 2014 de M. Jean-François Leclerc, ingénieur et chef du Service des inventaires et du Plan au Ministère des Transports, un rapport synthèse d'inspection des structures relevant de notre municipalité. Ce rapport inclut la liste des activités d'entretien à réaliser. En effet, le Ministère a repris la section des ponts sur le réseau municipal pour les municipalités de moins de 100 000 habitants le 31 janvier 2011. Donc, la municipalité de L'Ascension de N.S. est responsable d'entretenir la surface de roulant, les trottoirs, les chasse-roues, le drainage, l'éclairage des ponts ainsi que les glissières aux approches (soient 15 mètres après le pont).
- 5.0 Reçu le 28 février 2014 de Mme Josée Pearson, directrice générale de la Société d'Alzheimer, une lettre de remerciement pour notre contribution financière.

Rapport des comités

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement pour le Règlement d'emprunt n° 2014-408

DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2014-408

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier procède au dépôt du certificat relatant les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement N°2014-408. Ledit règlement a pour objet de décréter une dépense de 300 000 \$ pour la réalisation de travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout de la Rue des Pivoines et du prolongement de la 4^{ième} Rue Est sur une longueur de 590 mètres.

Octroi d'un contrat aux Jardins Scullion – Ornement floral des jardinières de la 1^{ière} Rue

OCTROI D'UN CONTRAT AUX JARDINS SCULLION – ORNEMENT FLORAL DES JARDINIÈRES DE LA 1^{ÈRE} RUE

R. 2014-056

OCTROI D'UN CONTRAT AUX JARDINS SCULLION – ORNEMENT FLORAL DES JARDINIÈRES DE LA 1^{ÈRE} RUE

ATTENDU que la municipalité dispose de 48 jardinières pour l'ornement floral de la 1^{ière} Rue et dont l'objectif est de maintenir une certaine qualité de l'aménagement urbain et de l'environnement;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal autorise l'achat de fleurs annuelles auprès de Jardin Scullion pour la somme de 3 120 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2014-056.

Signé, ce 3 mars 2013.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Autorisation de
signataires –
Protocole
d'entente entre
le conseil de la
Fabrique et la
Municipalité de
L'Ascension-
de-Notre-
Seigneur

AUTORISATION DE SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE CONSEIL DE LA FABRIQUE ET LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

R. 2014-057

AUTORISATION DE SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE CONSEIL DE LA FABRIQUE ET LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Monsieur le conseiller Louis Harvey d'autoriser Monsieur Louis Ouellet, maire et Monsieur Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, une entente à intervenir avec le conseil de la Fabrique de L'Ascension-de-Notre-Seigneur pour l'établissement d'un protocole d'entente concernant la transformation de l'Église en Centre de loisirs multifonctionnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Autorisation de
signataires –
Signatures de
la Convention
collective de
travail des
employés
municipaux
affiliés à la
Centrale
syndicale CSD

AUTORISATION DE SIGNATAIRES – SIGNATURES DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX AFFILIÉS À LA CENTRALE SYNDICALE CSD

R. 2014-058

AUTORISATION DE SIGNATAIRES – SIGNATURES DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX AFFILIÉS À LA CENTRALE SYNDICALE CSD

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey d'autoriser Monsieur Louis Ouellet, maire ou M. Jean Tremblay, maire suppléant, M. Louis Harvey, conseiller municipal et Monsieur Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, la Convention collective des employés municipaux à intervenir avec le Syndicat CSD.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Demande
de dérogation
mineure de
M. Laval
Tremblay en
regard de la
propriété située
au 1521, Rang
5 ouest, chemin
15

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE M. LAVAL TREMBLAY
EN REGARD DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 1521, RANG 5 OUEST,
CHEMIN # 15**

R. 2014-059

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE M. LAVAL TREMBLAY
EN REGARD DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 1521, RANG 5 OUEST,
CHEMIN # 15**

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure, datée du 21 février 2014, a été déposée par Monsieur Laval Tremblay;

CONSIDÉRANT qu'un plan de localisation a été déposé et préparé par Monsieur Luc Tremblay arpenteur -géomètre en date du 7 juillet 2010 ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure est à l'effet de permettre la construction d'un garage en cour avant sur un emplacement riverain à au moins 0.61 m de la ligne de recule avant;

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage numéro 2005-304 prévoit à l'article 5.8.1 que le garage soit à une distance de 5 m de la ligne de recul avant;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu de l'article 3.1.1. du Règlement sur les dérogations mineures numéro 2005-308;

CONSIDÉRANT que la dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le garage était déjà en place, mais a été détruit par le feu;

CONSIDÉRANT qu'il est impossible de positionner le garage conformément au règlement de zonage numéro 2005-304, afin de respecter les lois et règlements d'une instance gouvernementale supérieure;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme à recommander au conseil municipal la présente dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un garage en cour avant à au moins 0.61 m de la ligne de recule avant plutôt que 5 m tels que prescrit par le règlement de zonage.

Adoptée

Programme de
branchement
internet dans
les zones non-
desservis

PROGRAMME DE BRANCHEMENT INTERNET DANS LES ZONES NON-DESSERVIS

R. 2014-060

PROGRAMME DE BRANCHEMENT INTERNET DANS LES ZONES NON-DESSERVIS

ATTENDU que l'objectif du conseil municipal est d'offrir la possibilité aux résidents ruraux le service Internet haute vitesse sur son territoire;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur octroi une subvention pouvant aller jusqu'à un maximum de 250 \$ sur présentation de la preuve de paiement pour des demandes de branchement à Internet haute vitesse dans les zones rurales non-desservis.

Que la présente entente est valide jusqu'au 31 décembre 2015.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2014-060.

Signé, ce 3 mars 2014.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Reddition de
comptes 2013 –
Programme
d'aide à
l'entretien du
réseau routier
local

REDDITION DE COMPTES 2013 – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

R. 2013-061

REDDITION DE COMPTES 2013 – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU que le Ministère des Transports a versé une compensation de 134 400 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civique 2013;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes à l'**annexe B** dûment complétée;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

Que la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

Approbaton
de la liste des
arriérés de
taxes

APPROBATION DE LA LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES

R. 2013-062

APPROBATION DE LA LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 1022 du Code Municipal, le directeur général et secrétaire-trésorier d'une municipalité doit préparer annuellement une liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;

ATTENDU qu'en vertu de ce même article, cet état ou cette liste doit être soumis au conseil et approuvé par celui-ci;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

Que le conseil municipal approuve la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales telle que préparée par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

Transmission
de la liste des
arriérés de
taxes

TRANSMISSION DE LA LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES

R. 2013-063

TRANSMISSION DE LA LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

Que le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément aux dispositions de l'article 1023 du code Municipal transmet avant le 20 mars 2014 au bureau de la M.R.C. de Lac Saint-Jean-Est, la liste des personnes endettées envers la municipalité pour des taxes de l'année 2011.

Adoptée

Vente pour taxes –
Représentation de la municipalité

VENTE POUR TAXES – REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ

R. 2014-064

VENTE POUR TAXES – REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU que les dispositions de l'article 1038 du Code Municipal permettent à une municipalité d'encherir et acquérir les immeubles en vente pour taxes sur son territoire sous l'autorisation du conseil municipal;

POUR CE MOTIF:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

De mandater Monsieur Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier et Madame Lucie Flamand, secrétaire-trésorière adjointe, à représenter la municipalité lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 2^{ième} jeudi du mois de juin à la salle du conseil de l'Hôtel de ville d'Alma.

Adoptée

Rapport mensuel du maire

RAPPORT MENSUEL DU MAIRE SUPPLÉANT

Monsieur le maire suppléant fournit de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

Affaires nouvelles

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est discuté à cet item.

Période de questions des citoyens

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

Levée de
la séance
ordinaire

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

R. 2014-065

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente session ordinaire à 20h00.

Adoptée

JEAN TREMBLAY, maire suppléant

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et secrétaire-trésorier